

PARC DE LOISIRS
AUX ÉTANGS DU BOS



Profil de la baignade

(Profil de Type 1)

Aux étangs du Bos
Commune de Saint-Chamassy

Département de la Dordogne

Profil de la baignade des étangs du Boss

Commune de Saint-Chamassy (dpt :24)

Date d'élaboration du profil : 10 janvier 2011

**Personne ou organisme ayant réalisé le profil :
M et Mme Truffaut (propriétaires des étangs du Boss)**

Personne responsable de l'eau de baignade :

Adresse : Les étangs du Boss 24260 Saint-Chamassy

Tél. :05/53/54/74/60 Port.

Mail : contact@le-bos.com

Source des données

Carte situation géographique : (carte via Michelin)

Plan de la zone d'étude : (géoportail)

Plan d'occupation du sol : (Données ifen)

Plan de la zone de baignade : (géoportail)

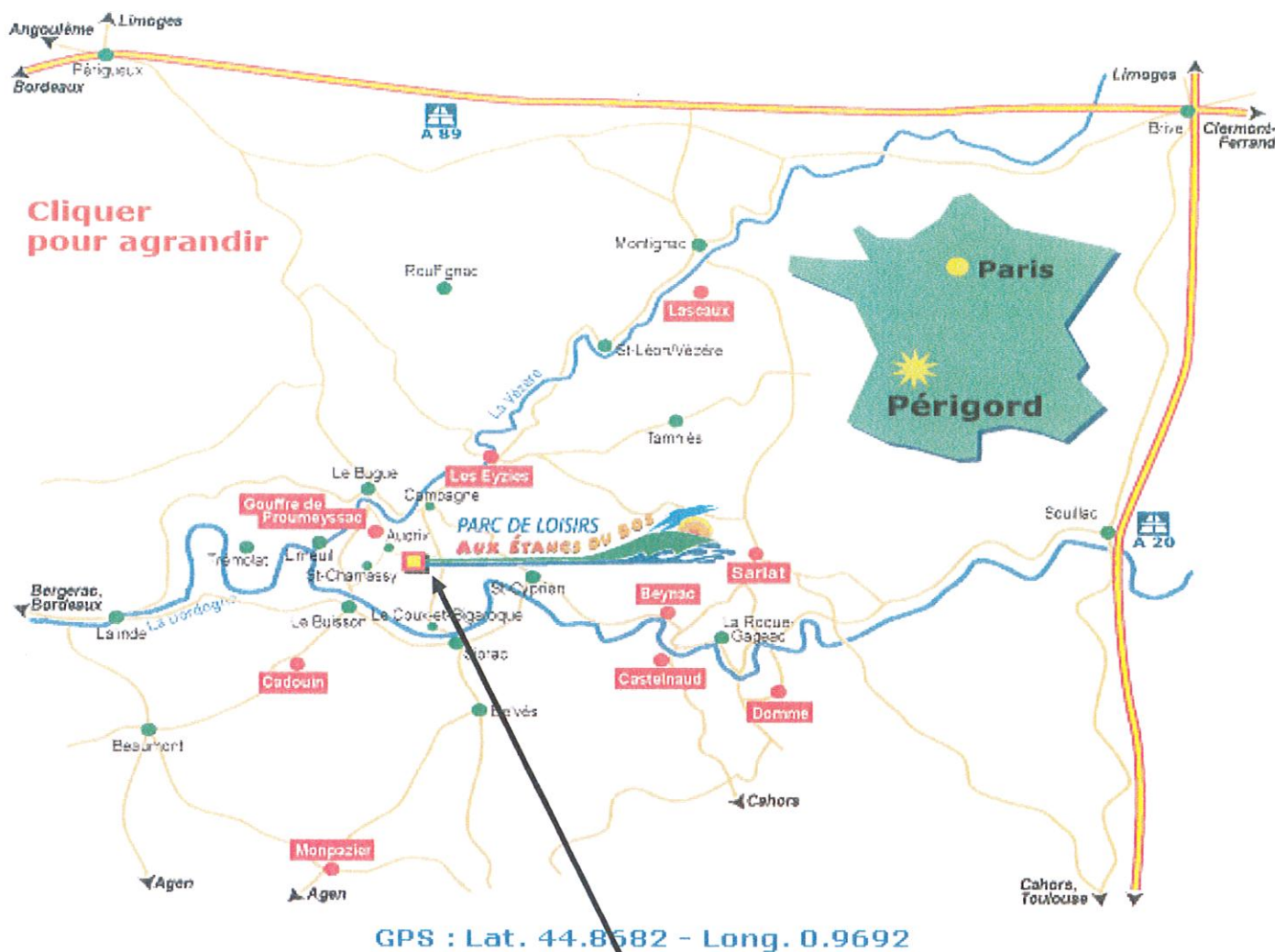
Climatologie : (station météo Bergerac)

Résultats analytiques de 2005 à 2010 : (ARS DT 24)

Résultats cyanobactéries de 2005 à 2010 : (ARS DT 24)

**Conformité des assainissements dans la zone d'étude
Spanc : Terre de Cro Magnon**

Situation



GPS : Lat. 44.8682 - Long. 0.9692

LOCALISATION DU SITE

Contexte géographique :

Saint-Chamassy est un petit village, situé en Région Aquitaine, dans le département de la Dordogne en Périgord noir. Ses habitants sont appelés les Eumacois et les Eumacoises.

La commune s'étend sur 15,6 km² et compte 505 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2007. Avec une densité de 30,7 habitants par km², Saint-Chamassy a connu une hausse de 6,4% de sa population par rapport à 1999.

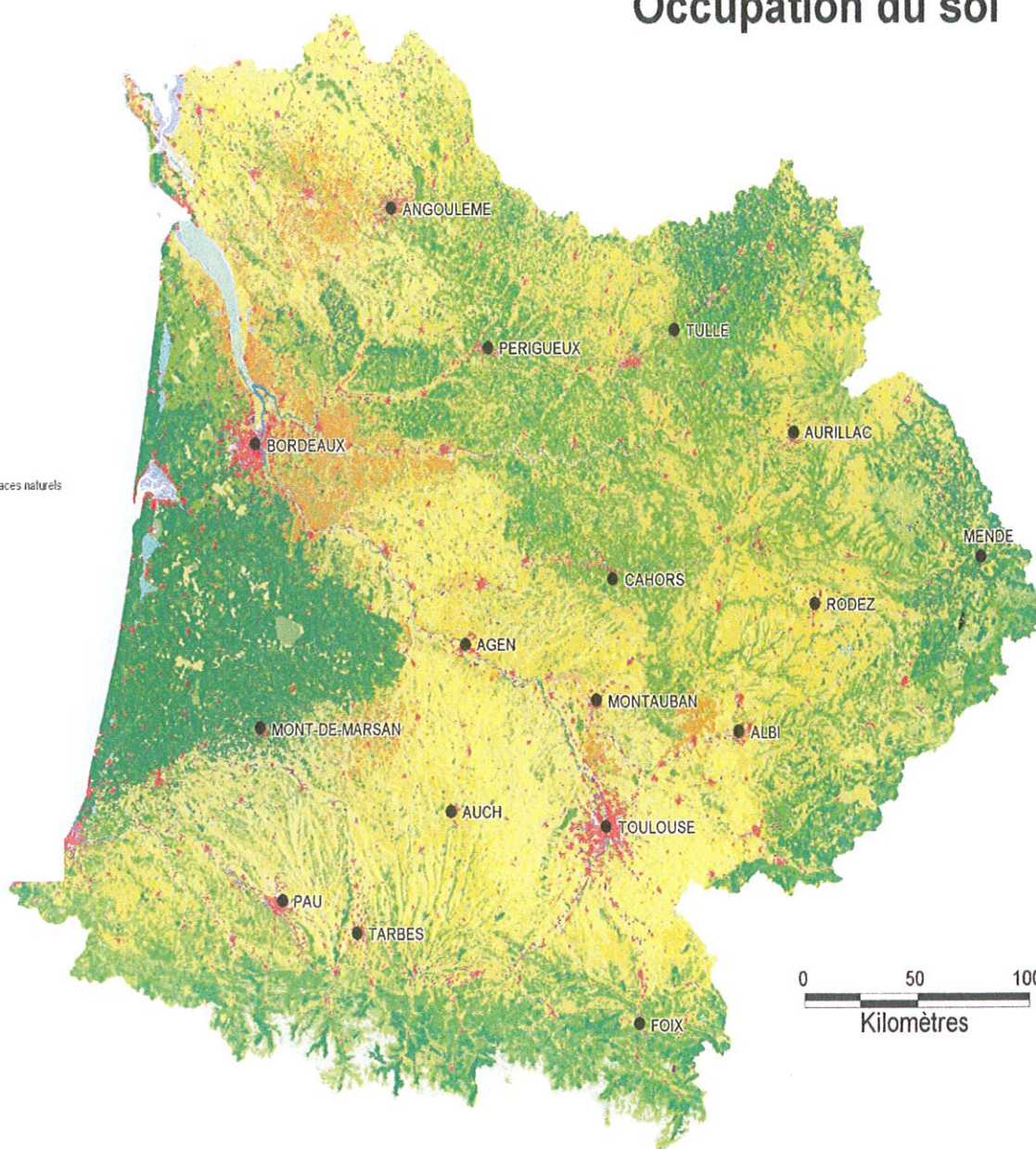
Entouré par les communes de Limeuil, Le Buisson-de-Cadouin et Audrix, Saint-Chamassy est situé à 34 km au Nord-Est de Bergerac la plus grande ville au alentour.

Cette commune est à une altitude de 170 mètres. Les rivières la Dordogne, et la Vézère sont les principales rivières qui entourent la commune de Saint-Chamassy.

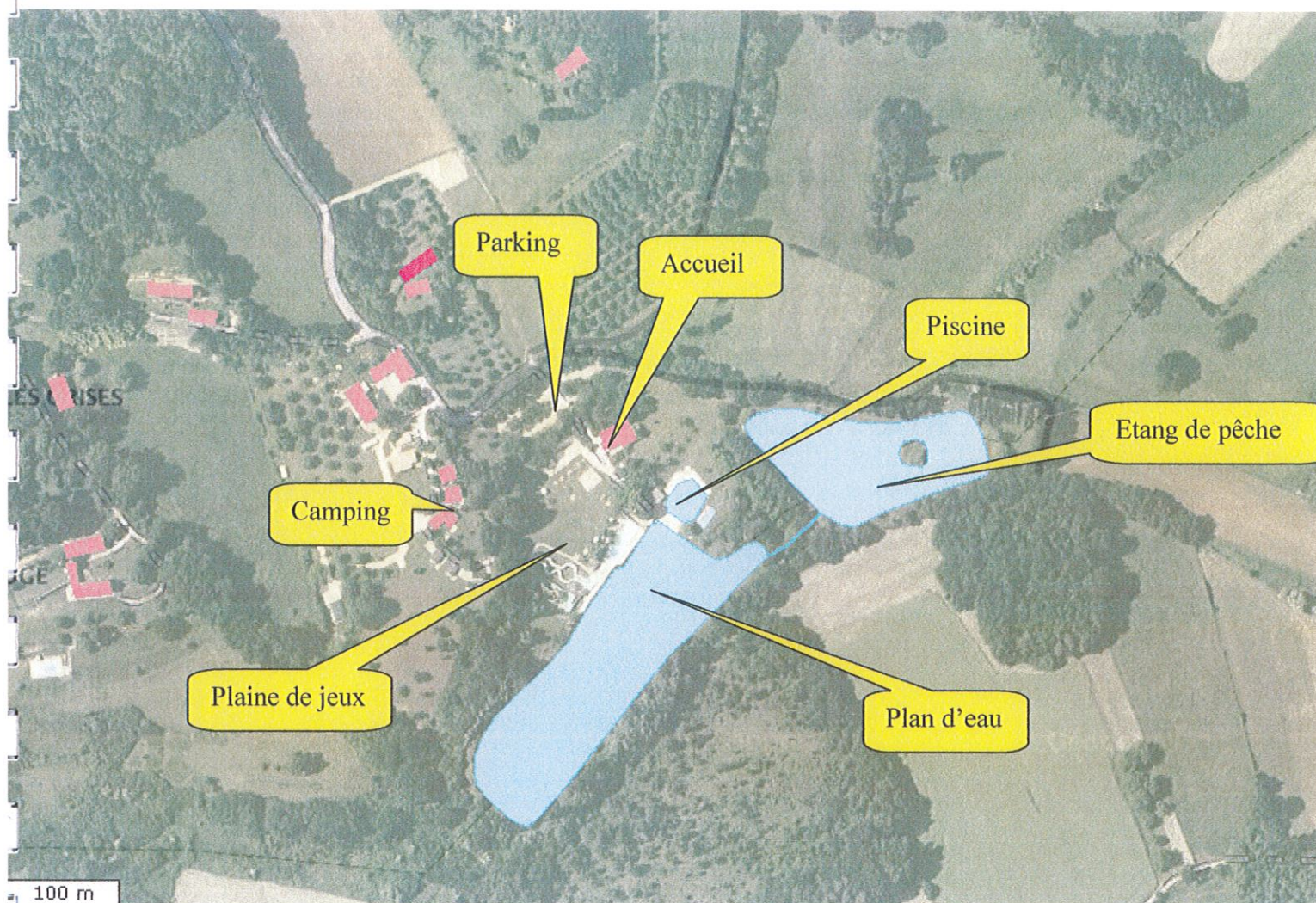
La commune est proche du parc naturel régional des Causses du Quercy à environ 50 km.

- 111 Tissu urbain continu
- 112 Tissu urbain discontinu
- 121 Zones industrielles et commerciales
- 122 Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- 123 Zones portuaires
- 124 Aéroports
- 131 Extraction de matériaux
- 132 Décharges
- 133 Chantiers
- 141 Espaces verts urbains
- 142 Équipements sportifs et de loisirs
- 211 Terres arables hors périmètres d'irrigation
- 212 Périmètres irrigués en permanence
- 213 Rizières
- 221 Vignobles
- 222 Vergers et petits fruits
- 223 Oliveraies
- 231 Prairies
- 242 Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- 243 Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels
- 311 Forêts de feuillus
- 312 Forêts de conifères
- 313 Forêts mixtes
- 321 Pelouses et pâturages naturels
- 322 Landes et broussailles
- 323 Végétation sclérophylle
- 324 Forêt et végétation arbustive en mutation
- 331 Plages, dunes et sable
- 332 Roches nues
- 333 Végétation clairsemée
- 334 Zones incendiées
- 335 Glaciers et neiges éternelles
- 411 Marais intérieurs
- 412 Tourbières
- 421 Marais maritimes
- 422 Marais salants
- 423 Zones intertidales
- 511 Cours et voies d'eau
- 512 Plans d'eau
- 521 Lagunes littorales
- 522 Estuaires
- 523 Mers et océans

Occupation du sol



Description de la zone de baignade



Contexte local :

Le site, d'environ 8 ha, est constitué d'un plan d'eau réservé à la baignade et autre activités nautiques ainsi que d'un plan d'eau amont réservé à la pêche. Il comprend également un parc résidentiel de loisirs avec une capacité maximum de 70 personnes, abritant trois gîtes, onze mobil homes, un chalet d'accueil, un logement de fonction, un parking, des espaces verts. Il est en gestion privée.

Le site est d'accès payant.

Le système d'assainissement du site se compose d'un décanteur digesteur en aval du site.

Description du plan d'eau :

Date de création du plan d'eau 1^{er} janvier 1990.

Le plan d'eau est situé dans un bassin versant composé de bois, taillis, prairies, cultures.

Il est alimenté essentiellement par des sources.

La superficie du plan d'eau de baignade est de 1,2 ha, la profondeur moyenne est de 4,50 m avec une profondeur maximum de 11 m.

La dernière vidange total du plan d'eau date de 2004, une vidange partielle a été réalisée décembre 2010.

Les activités pratiquées sont la baignade, aquaparc (structures gonflables sur le plan d'eau) bateaux électriques et pédaliers.

Description de la plage et de la zone de baignade :

Le plan d'eau ne dispose pas de plage.

L'accès à la baignade ou autres activités du plan d'eau se font par l'intermédiaire d'un ponton ;

La zone de bain est de 52 m de longueur par 49 m de largeur, sa profondeur moyenne est de 4,20 m, sa profondeur maximum de 6,00 m.

La composition du fond de la zone de baignade est naturelle (terre).

La baignade est ouverte de fin juin à fin août. La fréquentation moyenne de 100 personnes par jour environ.

La zone de bain est surveillée par deux MNS ou BNSSA.

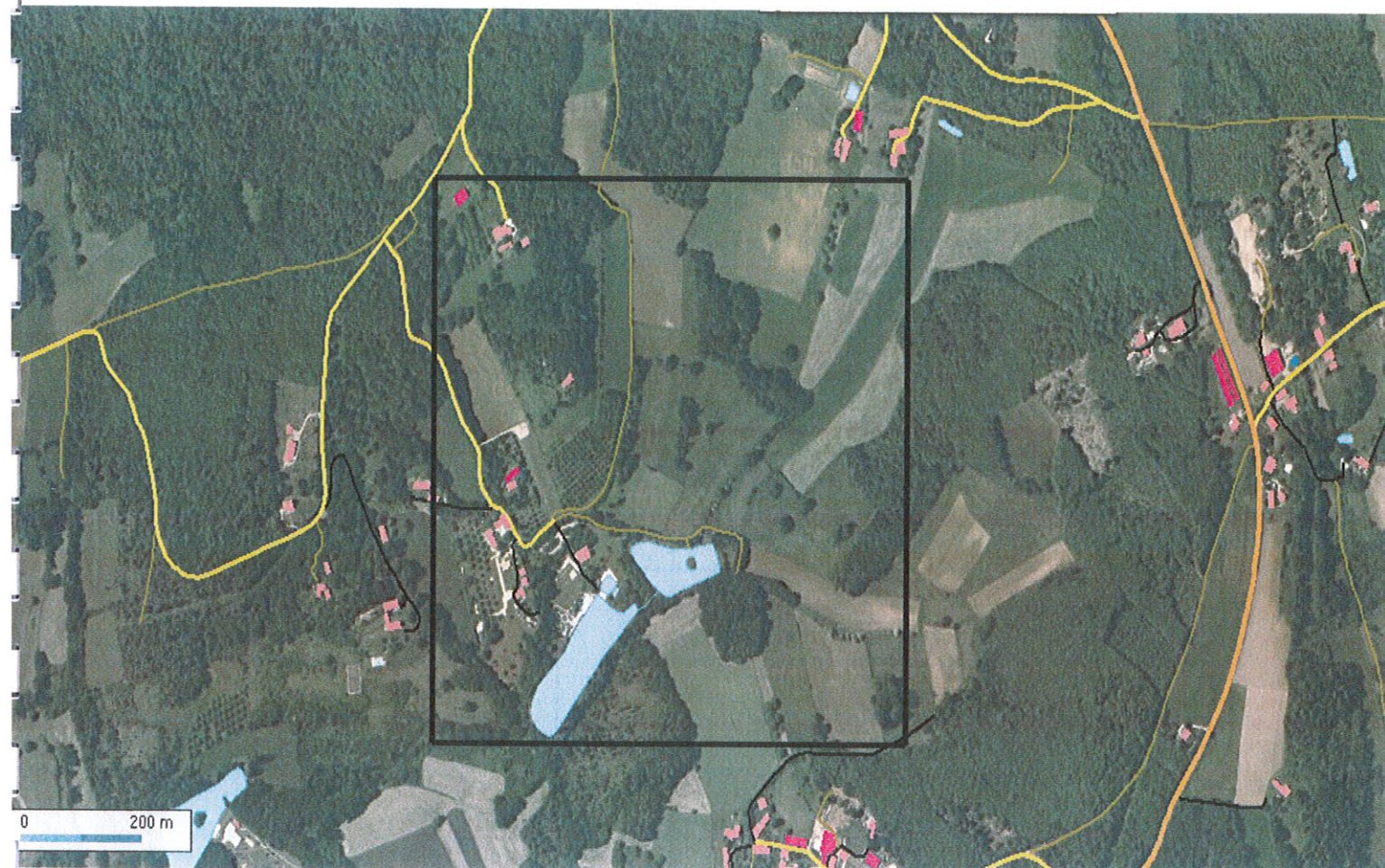
Le nettoyage du site est quotidien.

L'accès aux animaux est toléré (chien tenus en laisse).

Coordonnées du point de surveillance sanitaire : X 49 2048 ; Y 1 986190



Plan de la zone d'étude



Résultats analytiques bactériologiques

ETANGS DU BOS

			CTL n/100mL	ECOL_MP n/100mL	STR_MP n/100mL	TRANS mètre	TEAU °C	TAIR °C
27-juin-05	14h30	Bon	<10	<15	<15	>1	29°	N.M.
20-juil-05	11h30	Bon	100	15	15	<1	27°	N.M.
13-juin-06	12h15	Bon	10	<15	<15	>1	24°	N.M.
03-juil-06	15h20	Bon	100	46	<15	>1	25°	25°
10-juil-06	10h25	Bon	<10	<15	15	>1	24°	N,M,
18-juil-06	10h11	Bon	20	46	15	>1	25°	25°
03-août-06		Bon	<100	30	46	>1	26°	N.M.
10-août-06	15h00	Bon	150	15	15	>1	N.M.	N.M.
18-août-06	09h40	Bon	0	<15	15	>1	20°	N.M.
30-août-06	10h40	Bon	<100	<15	15	<1	20°	12°
21-juin-07		Bon	20	15	15	>1	21,5°	N.M.
04-juil-07	12h00	Bon	30	15	15	>1	21°	N.M.
16-juil-07	11h30	Bon	40	15	30	>1	N.M.	N.M.
31-juil-07	15h00	Bon	20	15	30	>1	25°	27°
13-août-07	10h10	Bon	20	15	<15	>1	23,5°	18°
27-août-07		Bon	100	15	15	>1	N.M.	N.M.
26-juin-08	15h00	Bon	10	<15	<15	>1	24°	29°
09-juil-08	10h05	Non rensei	30	15	15	>1	N.M.	N.M.
03-juil-08	09h30	Non rensei	20	15	15	>1	22,5°	N.M.
06-août-08	10h45	Non rensei	10	30	15	>1	27°	N.M.
18-août-08	11h45	Bon	150	61	15	<1	23°	25°
24-juin-09	11h00	Bon	<10	<15	<15	<1	23°	20°
07-juil-09		Bon	15	15	15	>1	N.M.	N.M.
20-juil-09	15h40	Bon	60	46	15	>1	25°	31°
05-août-09	12h40	Bon	30	15	15	>1	26°	28°
17-août-09	11h10	Bon	200	61	15	>1	25,6°	24°
21-juin-10	16h00	Bon		15	15	<1	19°	21°
05-juil-10		Bon		30	15	>1	26,1°	24°
19-juil-10	14h45	Bon		30	15	>1	26°	30°
04-août-10	14h15	Bon		61	15	>1	24°	16°
16-août-10	10h10	Bon		15	15	>1	18°	16°

Evolution du classement



A partir de la saison 2010 le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive Européenne 2006/7/CE.

Suivant la directive 2006/7/CE, le classement du site est de qualité excellente pour la saison 2010

Résultats analytiques cyanobactéries

ST CHAMASSY	Etangs du Bos	27/06/2005	0	
ST CHAMASSY	Etangs du Bos	13/06/2006	0	
ST CHAMASSY	Etangs du Bos	18/07/2006	875	Microcystis, Woronichinia
ST CHAMASSY	Etangs du Bos	30/08/2006	8299	Anabaena, Woronichinia, Microcystis, Plancktotrix
ST CHAMASSY	Etangs du Bos	05/07/2007	62	Anabaena, Oscillatoria
ST CHAMASSY	Etangs du Bos	10/07/2008	0	
ST CHAMASSY	Etangs du Bos	17/08/2009	303	Woronichinia, Oscillatoria, Pseudanabaena
ST CHAMASSY	Etangs du Bos	20/07/2010	602	Aphanizomenon,

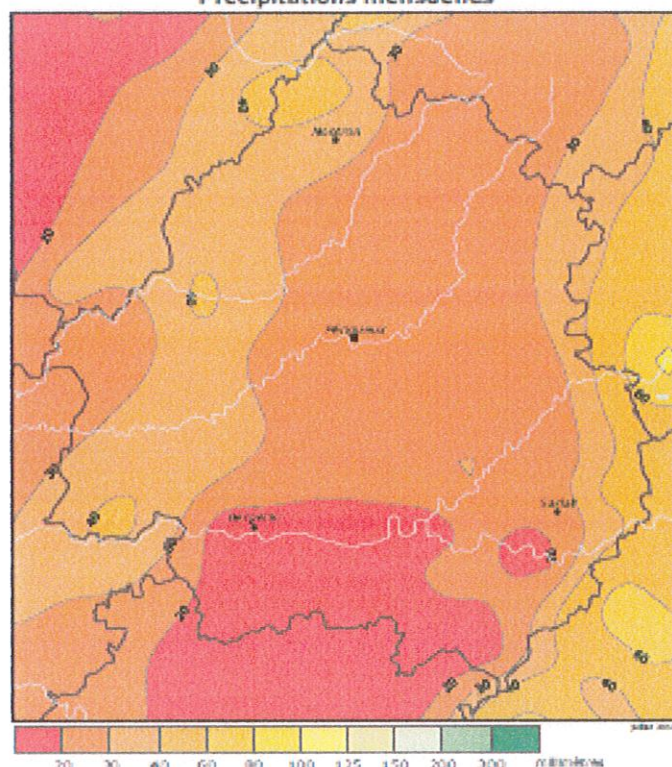
Bulletin CLIMATOLOGIQUE Mensuel

24
Dordogne

Numéro: 55

JUILLET
2010

Précipitations mensuelles



Caractères dominants du mois

Un mois de juillet contrasté, chaud et sec, avec des cumuls de pluie irréguliers nettement déficitaires, et des températures supérieures à la normale.

Précipitations

Le total mensuel de précipitations est très irrégulier, avec un déficit autour de 50%, jusqu'à 70% sur le Sud du département. Passages pluvieux assez rares (mais parfois marqués: les 2, 20 et 21). Précipitations orageuses parfois abondantes: le 2 sur l'est du Sacladain, avec 30 à 40 mm.

Températures

Ce mois a été chaud, avec des températures supérieures de 1 à 2 degrés à la normale sur le mois. Première décade très chaude et deuxième chaude (avec des maximales dépassant souvent 30 degrés), mais troisième un peu fraîche.

Insolation

Bon ensoleillement mensuel, excédentaire de 15% environ (avec un excédent de soleil de plus d'un tiers en première décade).

Faits marquants

Certainement le déficit de précipitations, irrégulier mais en général important sur le mois, ainsi que la vague orageuse marquée du 2 sur le Sud-est.

Le manque de pluie de ce mois de juillet atteint en général 40% à 60% par rapport à une

pluviométrie normale, mais jusqu'à 70% sur le sud-est du Bergeracois et le sud-ouest du Sacladain; s'ajoutant au déficit de la fin juin, il a fortement accru la sécheresse de surface.

Les orages ont été parfois très forts la nuit du 2 au 3 sur la bor-

dure est du Sacladain, avec de violentes averses mêlées de chutes de grêle par endroits, parfois accompagnés de violents coups de vent (ayant causé des dégâts): quantité d'eau de 40 mm en moins d'une heure, et grains orageux dépassant 80 km/h.



METEO FRANCE

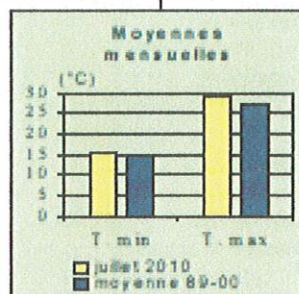
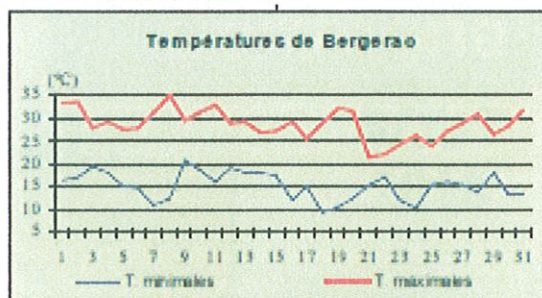
Toujours un temps d'avance

Températures

Chaleur dominante

La chaleur a dominé ce mois, avec des températures supérieures en moyenne de 1 à 2 degrés à la normale.

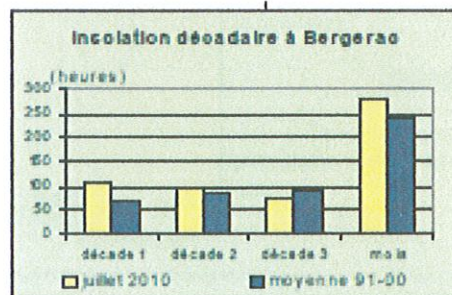
La première décade est très chaude, avec un coup de chaleur marqué les 1er et 2 puis le 8, et des températures maximales de 34 ou 35 degrés (record de chaleur de 35,5 degrés le 8 à Bergerac), et la deuxième est encore chaude avec une bonne chaleur le 11 puis les 19 et 20: maxima autour de 33 dg; la troisième est par contre fraîche au début avant un net réchauffement, avec fraîcheur marquée du 21 au 25 et notamment le 21: minimales voisines de 10 ou 11 degrés le 24, et maximales autour de 18 degrés seulement du Nord à l'Est le 21 (17,7 degrés à Saint Martin de Fresengeas).



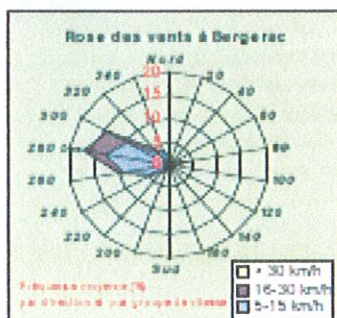
Insolation

Bon ensoleillement

Le soleil a bien brillé, et l'ensoleillement a été bon sur le mois, avec un excédent à la normale de l'ordre de 10 à 20%; ceci en raison surtout d'un surplus de soleil (de plus d'un tiers) en première décade et d'un petit excédent encore la deuxième.



Vent



Assez peu de vent, mais rafales d'orage

Assez peu de vent dans l'ensemble (de secteur dominant Sud-ouest à Nord-ouest), mais quelques forts coups de vent enregistrés par endroits sous orages, no-

tamment le 2 sur l'est du Sarladais puis le 12 sur une bonne partie Nord du département. Vitesse maximale enregistrée: 81 km/h de Sud à Salignac-Eyvigues le 2.

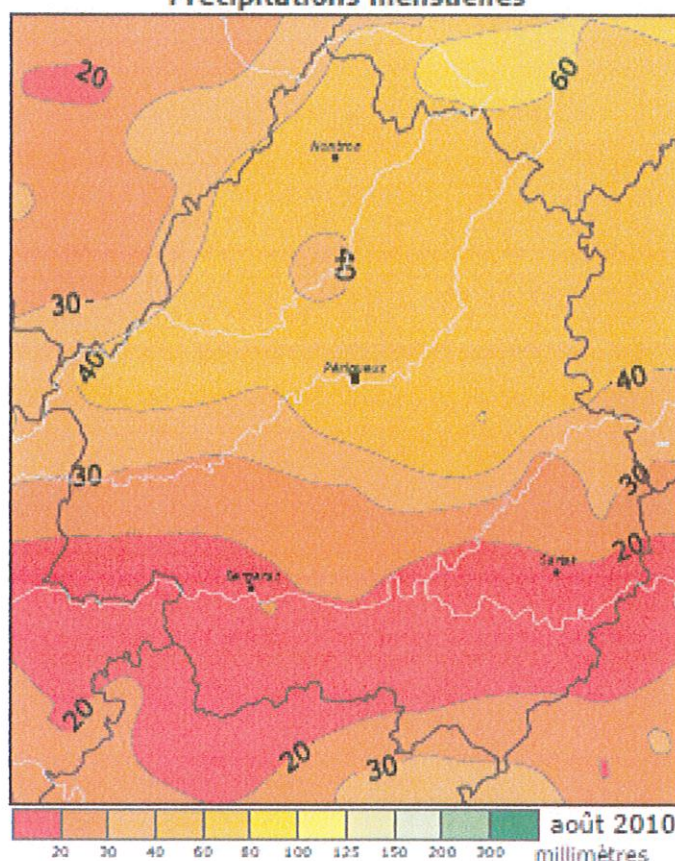
Bulletin CLIMATOLOGIQUE Mensuel

24
Dordogne

Numéro: 56

AOÛT
2010

Précipitations mensuelles



Caractères dominants du mois

La sécheresse a persisté en s'intensifiant même sur toute la région. Ce mois a été globalement frais, mais de fortes chaleurs ont été toutefois notées.

Précipitations

Les précipitations ont été déficitaires sur le département de 50 à 75 % en règle générale.

Températures

Les températures ont été fraîches lors des deux premières décades, surtout durant la seconde, mais chaude pendant la troisième.

Insolation

Les périodes ensoleillées ont été plus généreuses en fin de mois qu'en début.

Faits marquants

Ce mois peu pluvieux en toute région a été deux fois plus arrosé dans le Nord que dans le Sud du Périgord. Le déficit hydrique ayant été toutefois partout important (de 50% à 75%).

Les amplitudes thermiques d'un jour à l'autre sont res-

marquables, surtout entre les journées du 24 au 26 avec des fluctuations de plus 14 degrés puis de moins 14 degrés du 26 au 28.

Les orages ont été peu nombreux et généralement assez faibles.

Les vents dominants de secteur Ouest, durant presque tout le mois, ont été le plus souvent soutenus, mais temporairement forts. Les vitesses de vent les plus fortes enregistrées l'ont été le 27 avec 76 km/h à Saint Martial de Vivrepol.



METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

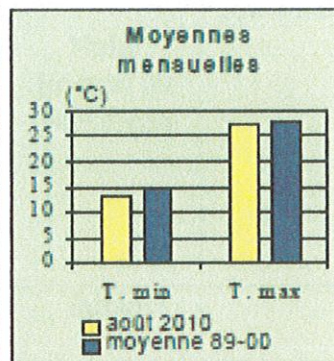
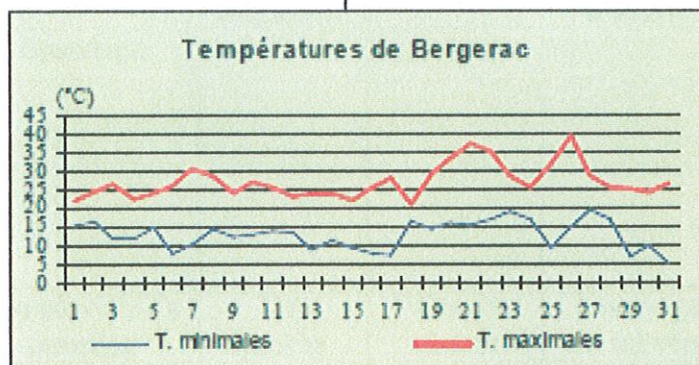
Températures

Fraîches puis très chaudes

Globalement sur la période de ce mois d'Août, les températures ont été inférieures aux valeurs moyennes mensuelles de 1 degré. Durant le début du mois la fraîcheur a été notable, mais durant la fin de la période la cha-

leur estivale a été de retour, mais ponctuellement. En effet les amplitudes thermiques ont été importantes. Voici des fluctuations remarquables avec par exemple à Bergerac 25,7 degrés le 24, puis 39,6 degrés le 26, et à nouveau

25,9 degrés le 28. Les minima ont été également très changeants d'un jour à l'autre avec par exemple 17,4 degrés le 28, puis 7,0 degrés seulement le 29. Jour le plus froid le 31, avec 4,5 degrés de minima en divers postes.



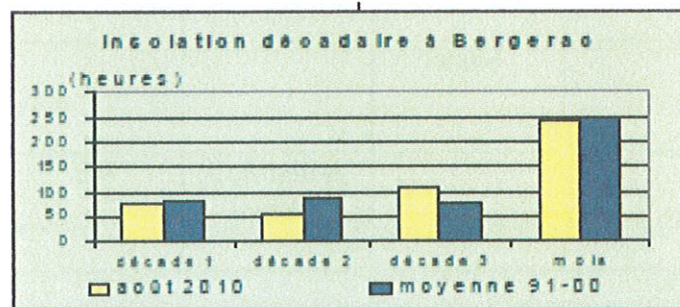
Insolation

Déficitaires puis excédentaires

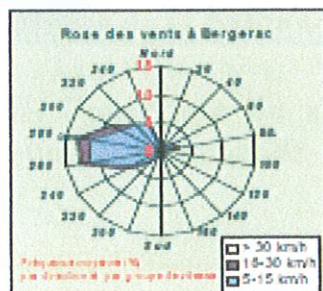
Les périodes perturbées, bien que peu actives, ont limité toutefois l'ensoleillement durant les deux premières décades.

La troisième période a bénéficié d'une atmosphère très sèche et de fait d'un ciel souvent sans nuage.

Le déficit d'ensoleillement n'a été que de 3% mensuellement.



Vent



D'Ouest dominant devenant fort

La tendance des vents dominants d'Ouest a été notable.

Ce mois a été venteux surtout les 26 et 27, durant lesquels les vitesses les plus fortes ont été

mesurées.

Les vents les plus forts ont été observés lors du pic de chaleur et le lendemain, les 26 et 27 à des vitesses de 55 à 76 km/h.

Principales sources de pollution inventoriées

Nature	Distance de la zone de baignade	Fréquence	Indicateur de suivi ou seuil d'alerte	Evaluation du risque	Durée probable de la pollution	Remarques
Epandage	500 m	printemps		Nulle En aval du plan d'eau		Respect des prescriptions du plan d'épandage (saison d'épandage printemps)
Eau pluviale du camping et de la zone amont	Très proche	Orage violent	Lessivage du sol vers le plan d'eau	faible		
Assainissement individuel des habitations dans la zone	400 m		Alerte du spanc	nulle		4 à5 habitations dans la zone
Geste de malveillance	immédiate			nulle		Présence constante sur le site
Cyanobactérie	immédiate	été	Coloration, mousse			

Sources de pollution ayant conduit à des altérations de la qualité ou à des fermetures de la baignade

Depuis l'ouverture du site, aucune pollution n'a conduit à une période de fermeture de la baignade.

Mesures de gestion à cours terme dont les causes sont identifiées

Nature de l'événement	Indicateur de suivi ou seuil d'alerte	Action 1	Action 2	Action 3	Conditions réouverture
cyanobactéries	Efflorescence brutale, présence de mousses, mortalité poisson...	Fermeture de la baignade	Information ARS	Confirmation analytique	Résultats conformes
Orage violent sur le secteur Lessivage des sols vers le plan d'eau	Débordement des eaux pluvial en quantité importante dans le plan d'eau	Fermeture de la baignade	Information ARS	Confirmation analytique	Résultats conformes
Assainissement individuel des habitations dans la zone	spanc				
Geste de malveillance	Présence sur site Auto surveillance	Site entièrement clôturé			
Epandage					

Plan d'action

Mettre en place un suivi de la qualité du plan d'eau (Auto surveillance)
fréquentation, transparence de l'eau, météo du jour, température de l'eau, de l'air, algues, autres observations liées à la qualité de l'eau.

Région AQUITAINE

Département de la DORDOGNE

PROFIL DE BAINADE (Parc de loisirs des étangs du bos)

Commune de Saint-Chamassy

NOTE DE SYNTHÈSE

du 10 JANVIER 2011

Caractéristiques de la baignade : Etang
Personne responsable : [REDACTED]
Dates de la saison balnéaire : fin juin – fin août
Heures de surveillance : 11 h – 19 h
Fréquentation moyenne journalière : 100 baigneurs/jour
Equipements Aquaparc, (jeux gonflables sur l'étang, bateaux
pédaliers et électriques

PHOTO SITE



Description de la zone de bain

Zone de bain

nature du fond : terre végétale

Profondeur moyenne : 4,20 m

Profondeur maximum : 6,00m

Longueur : 52 m

Largeur : 49 m

Accessibilité aux animaux tenus en laisse

Zone riveraine naturelle prairie, bois, taillis

Localisation du point de surveillance ARS X 49 2048 Y 1 986190

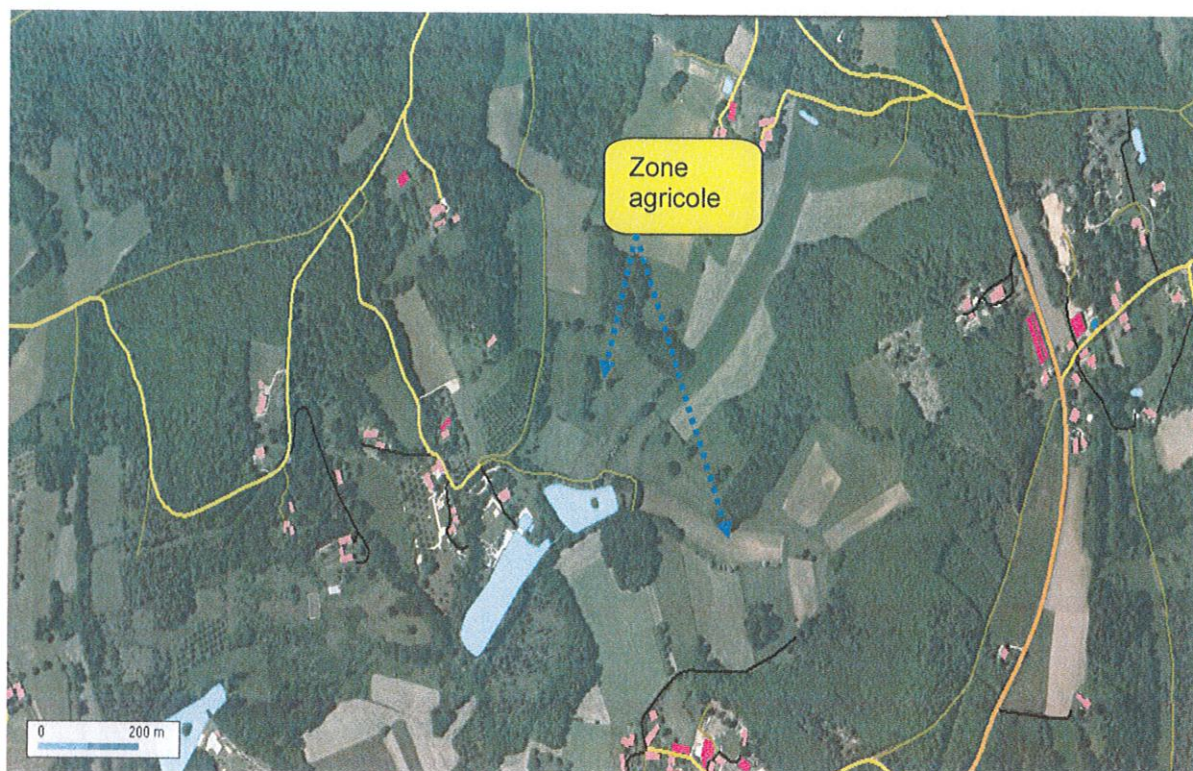
Historique de la qualité des eaux de baignade



A partir de la saison 2010 le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive Européenne 2006/7/CE.

Suivant la directive 2006/7/CE, le classement du site est de qualité excellente pour la saison 2010

Carte de la zone amont ayant un impact « potentiel » sur la baignade



Episodes survenus au cours des 4 années précédentes, ayant un impact sur la qualité
Aucun

Risques pris en compte

Mesures de gestion

Sources de pollution inventoriées	Impacts Précedent connu	Distance vis-à-vis zone de bain	Indicateurs de suivi et d'alerte	Procédure prévue	Plan de réduction des risques
Epandages Zone agricole	Nulle en aval du plan d'eau	500 m	Odeurs suite à épandages	Fermeture	Respect des prescriptions du plan d'épandage (saison d'épandage printemps)
Cyanobactérie	Aucun	Plan d'eau	Coloration mousse	Fermeture	Surveillance permanente Du plan d'eau
Eau pluviale	Aucun	proche	Orage violent	Fermeture	Entretien permanent du réseau d'eau pluvial
Assainissements dans la zone	Aucun	proche	Alerte du spanc	Fermeture	Contrôle des assainissements(SPANC°
Geste de malveillance	Aucun	Plan d'eau	Visite journalière	Fermeture	Surveillance permanente (Site clôturé)



Délégation territoriale de la Dordogne

Att. n° 5
Saint Chamassy avec profil de
Baignade

Service : Santé-Environnement
Dossier suivi par : Pascal DESMOULIN/ Thierry DESMAISON
Téléphone : 05 53 03 11 07
Fax : 05 53 09 54 97
Courriel : ars-dt24-sante-environnement@ars.sante.fr

Périgueux, le 18 mars 2011

OBJET : réalisation profil de baignade

RÉF. :

Complexe de loisirs des « Etangs du Bos »

24 260 SAINT-CHAMASSY

Suite à nos différentes réunions, j'ai bien reçu votre dossier concernant l'élaboration par vos soins du profil de baignade concernant votre plan d'eau communal.

Après étude de celui-ci, je n'ai que peu d'observation à relever sur ce dossier. Toutefois, votre fiche de synthèse jointe à votre dossier devra faire l'objet d'un affichage à l'entrée du site, accompagné des résultats d'analyses actualisés, des consignes de sécurité ainsi que du règlement municipal spécifique à votre plan d'eau communal.

Je considère l'élaboration de votre profil de baignade comme conforme.

**P/là Déléguée Territoriale,
l'Ingénieur Sanitaire**

Jean-Claude Fröchen

DDASS

A l'attention de Mrs DESMOULIN & DESMAISON
48 Bis rue Paul Courier
24016 PERIGUEUX CEDEX

Saint-Chamassy, le 14 mars 2011



Objet : profil et synthèse eau de baignade

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le profil de baignade et la note de synthèse concernant notre site.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

[Redacted signature]

[Handwritten mark]